

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat, et révision du Zonage d'Assainissement des Eaux Usées

La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) en janvier 2017. Le projet de PLUiH a été arrêté par le conseil communautaire le 12 juin 2019. Le PLUiH sera la nouvelle référence juridique pour toutes les demandes liées à la construction et à l'habitat, à travers son règlement et son plan de zonage. La révision du Zonage d'Assainissement vient d'être arrêtée le 25 septembre dernier.

Prenez connaissance de ces documents et faites part de votre avis en participant à l'enquête publique unique du lundi 21 octobre 9h au vendredi 22 novembre 2019 17h.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- sous format papier dans chacune des mairies et au siège de la Communauté de communes aux dates et heures d'ouverture,
- en ligne sur les sites internet de la Communauté de communes et des communes.



Les observations et propositions du public peuvent être remises :

- sur les registres d'enquête publiques disponibles dans chacune des mairies et au siège de la Communauté de communes
- sur le registre dématérialisé mis en ligne sur le site internet de la Communauté de communes : www.cc-paysdesachards.fr, rubrique Vivre au Pays des Achards



Des commissaires-enquêteurs se tiennent à la disposition du public pour répondre aux interrogations lors des permanences en mairie et à la Communauté de communes.

DATES DES
PERMANENCES
AU VERSO



ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat,
et révision du Zonage d'Assainissement des Eaux Usées

Donnez votre avis !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DES ACHARDS

- Lundi 21 octobre - 9h à 12h
- Vendredi 22 novembre - 14h à 17h

LES ACHARDS, La Mothe-Achard

- Vendredi 25 octobre - 9h30 à 12h30
- Vendredi 15 novembre - 14h à 18h30

LES ACHARDS, La Chapelle-Achard

- Mardi 19 novembre - 14h30 à 17h30

BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE

- Samedi 26 octobre - 9h à 12h
- Mercredi 6 novembre - 14h30 à 17h30

LA CHAPELLE-HERMIER

- Lundi 28 octobre - 15h à 18h
- Mercredi 13 novembre - 9h30 à 12h30

LE GIROUARD

- Mardi 29 octobre - 9h à 12h
- Vendredi 8 novembre - 9h à 12h

MARTINET

- Jeudi 31 octobre - 9h30 à 12h30
- Mercredi 13 novembre - 14h à 17h

NIEUL-LE-DOLENT

- Mardi 5 novembre - 9h30 à 12h30
- Lundi 18 novembre - 9h30 à 12h30

SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS

- Mercredi 30 octobre - 9h30 à 12h30
- Vendredi 15 novembre - 14h30 à 17h30

SAINT-GEORGES-DE-POINTINDOUX

- Lundi 4 novembre - 9h30 à 12h30
- Jeudi 21 novembre - 9h30 à 12h30

SAINT-JULIEN-DES-LANDES

- Mercredi 23 octobre - 9h30 à 12h30
- Samedi 16 novembre - 9h à 12h

Renseignements
Service Urbanisme
02 51 05 94 49 / pluih@cc-paysdesachards.fr



La terre où il fait bon vivre, entreprendre, s'évader